

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancecy@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1> <h2 style="margin: 0;">D2022-28</h2>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE MEMBRES	Le 11 décembre 2022 à 8 heures 30, les membres du Conseil Municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Jean-Marc LUCOTTE, 1 ^{er} adjoint pour le maire décédé.							
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Afférents au Conseil</th> <th>En exercice</th> <th>Qui ont pris part à la délibération</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">15</td> <td style="text-align: center;">15</td> <td style="text-align: center;">15</td> </tr> </tbody> </table>	Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	15	15	15	Etaient présents: LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, PAIN Valéry, BELORGEY Fabien, BRUSLE Rozenn, CHARREAU Samuel, DESBOIS Charline, DUVEAU Anthony, GAUTHIER Cindy, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, BEL-BANDELIER Elsa.	
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération						
15	15	15						
Date de la convocation 05/12/2022	Procuration : CHARREAU Samuel à DUVEAU Anthony							
Date d'affichage 05/12/2022	Absents : Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.							
	Secrétaire: MORTIER Céline							

OBJET : ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Décision de l'Assemblée : déroulement du scrutin : secret.

Au vu des Procès -verbaux de l'élection municipale du 23 mai 2020 et des élections complémentaires du 4 décembre 2022, dûment remplis et signés.

1) ELECTION DU MAIRE

Madame Charline DESBOIS ayant obtenu 11 voix (onze voix) et Monsieur Jean-Marc LUCOTTE ayant obtenu 4 voix (quatre voix), Madame Charline DESBOIS est élue à la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

Mme Charline DESBOIS proclamée Maire prend la présidence de la séance.

2) DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Maire :

- informe le Conseil Municipal qu'en vertu de l'Article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil arrondi à l'entier inférieur.
- Expose ensuite que le nombre d'adjoints ne peut être inférieur à un et supérieur à 4 membres.
- Propose au conseil de fixer le nombre d'adjoints à 4 membres.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à la majorité des membres présents et représentés dont le résultat du scrutin est :

Le nom des votants et le sens de leur vote sont indiqués ci-dessous (art. L 2121-15 CGCT au 01/07/2022)		
15 voix pour Les membres présents et représentés	- 0 voix contre	- 0 voix d'abstention

Le nombre d'adjoints est fixé à l'unanimité à 4 adjoints au Maire.

3) ELECTIONS DES ADJOINTS : Sont élus adjoints au Maire :

- 1^{er} Adjoint :
Monsieur Valéry PAIN ayant obtenu 12 voix (douze voix) est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés,
M. Valéry PAIN a été proclamé 1^{er} adjoint et a été immédiatement installé ;
- 2^{ème} Adjoint :
Madame Cindy GAUTHIER ayant obtenu 13 voix (treize voix) est élue à la majorité absolue des suffrages exprimés,

Mme Cindy GAUTHIER a été proclamée 2^{ème} adjointe et a été imm

- 3^{ème} Adjoint :

Monsieur Jean-Pierre QUIGNARD ayant obtenu 14 voix (quatorze suffrages exprimés,

M. Jean-Pierre QUIGNARD a été proclamé 3^{ème} adjoint et a été immédiatement installé ;

- 4^{ème} Adjoint :

ont obtenu : Monsieur Fabien BELORGEY ayant obtenu 10 voix (dix voix), Monsieur René CHOPIN ayant obtenu 4 voix (quatre voix), Monsieur Yohan PAUVERT ayant obtenu 1 voix (une voix), élu à la majorité absolue des suffrages exprimés,

M. Fabien BELORGEY a été proclamé 4^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

4) CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

Selon l'arrêté préfectoral N°23 du 14 janvier 2020 fixant le nombre de conseillers municipaux ou communautaires, soit pour la commune de Créancey 531 habitants, scrutin majoritaire, 15 conseillers municipaux portant à 3 le nombre des conseillers communautaires.

Sont désignés:

- Madame Charline DESBOIS
- Monsieur Valéry PAIN
- Madame Cindy GAUTHIER

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.

Le Maire,
Charline DESBOIS

